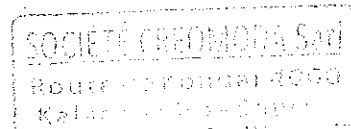


CREOMODA

Société Tunisienne de Création de Mode s.a.r.l



Politique pour la responsabilité Sociale

Rev. 04 – Décembre 2016

La Société est consciente de l'importance de maintenir et si possible accroître sa réputation, non seulement en ce qui concerne :

- la qualité de ses produits et services
- le respect de l'environnement
- la santé et la sécurité des travailleurs au travail

Mais aussi à l'égard de la conduite éthique et la responsabilité sociale, cela veut dire :

- Se conformer à toutes les exigences de la norme SA 8000 et toutes les normes internationales auxquels elle se réfère.
- assurer en permanence le respect de la réglementation locale et tous les éventuels accords conclus ;
- s'engager à l'amélioration continue de ses performances dans le domaine de la responsabilité sociale, en évaluant périodiquement et, si nécessaire, sa politique actuelle ;
- Veiller communiquer et expliquer cette politique à tout le personnel à tous les niveaux afin de la faire appliquer ;
- S'assurer à ce que la politique soit accessible à toutes les parties intéressées.

Plus particulièrement, la direction de Creomoda assure :

En ce qui concerne le travail des enfants :

- le respect des exigences légales et internationales, ainsi que des exigences de la norme SA8000.
- la demande à ses fournisseurs de se conformer à cette exigence de responsabilité sociale ;
- l'élaboration et la mise en place d'une politique de recrutement qui énonce clairement les exigences de l'âge requis ;

En ce qui concerne le travail forcé ou obligatoire :

- Creomoda ne pratique et ne tolère pas l'usage du travail forcé ou obligatoire et ce dans le respect des exigences légales et internationales, ainsi que des exigences de la norme SA8000.
- Creomoda n'exige pas à son personnel de payer des dépôts d'argent et ne garde pas les documents originaux ;
- Creomoda s'interdit toute forme de retenue sur salaires, bénéfices ou propriété.
- Creomoda s'interdit le travail des prisonniers.
- l'exclusion de toute forme de trafic d'êtres humains et d'esclavage ;
- l'exclusion de toutes relations d'affaires avec les fournisseurs, sous-traitants et les sociétés d'intérim qui favorisent le travail forcé ou obligatoire.

En ce qui concerne la santé et la sécurité des travailleurs :

- le respect des exigences légales et internationales en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que des exigences de la norme SA8000.

S.a.r.l. au Capital de 660 000 DT

Siège social :Route Kondar Kalaa Kebira 4060 Sousse

Tél : 00216 70 242 720 Fax : 00216 70 242 739- E-mail : creomoda@topnet.tn
M.F 44358.T.A.M 000 - R.C B 173621997 - C.D 0044358 T - CNSS 134092.38

CREOMODA

Société Tunisienne de Création de Mode s.a.r.l

-l'amélioration continue des conditions de travail en matière de sécurité grâce à une évaluation périodique de ces conditions et la mise en œuvre de toutes les améliorations

-D'apporter une attention particulière aux risques spécifiques à la santé et la sécurité des femmes enceintes et de celles voulant accoucher ;

En ce qui concerne la liberté d'association et le droit à la négociation collective :

- le respect des exigences légales et internationales, ainsi que des exigences de la norme SA8000.

En ce qui concerne la discrimination :

- le respect des exigences légales et internationales, ainsi que des exigences de la norme SA8000.

-l'inclusion dans sa propre politique de recrutement de l'interdiction absolue de critères discriminatoires ;

En ce qui concerne les procédures disciplinaires :

- le respect des exigences légales et internationales, ainsi que des exigences de la norme SA8000.

-le traitement de tous les employés avec dignité et respect ;

En ce qui concerne le temps de travail :

- le respect des exigences légales et internationales, ainsi que des exigences de la norme SA8000.

En ce qui concerne la rémunération :

- le respect des exigences légales et internationales, ainsi que des exigences de la norme SA8000.

- La société s'engage à se conformer au salaire minimum de survie (Basic NeedWage) calculé conformément aux exigences de la SA8000.

- La société s'engage aussi conformément à sa politique d'amélioration continue et dans un souci de motivation de ses employés, d'octroyer des avantages financiers et autres avantages qui vont au-delà de ce qui est requis par la loi.

- Tout le personnel est en mesure de contester le montant de sa paie et recevoir les clarifications nécessaires à travers les outils prévus par le processus de réclamation mis à leurs dispositions.

La direction est également engagée dans la participation des parties intéressées pour obtenir des indications pour l'amélioration de la performance de la responsabilité sociale de la Société. La direction assure enfin une «communication interne et externe adéquate concernant les performances de la responsabilité sociale de la Société.

Ce document est exposé dans tous les lieux de travail qui sont de la responsabilité de la Société et est disponible pour toute personne qui le demande ".

21/11/2016
Les gérants
(Thierry Cusinato - Ali Ghedamsi)
Société CREOMODA Sarl
Route de Kondar 4060
Kalaa Kebira - Sousse

Remarque : Le document inclus dans ce manuel est rédigé en français et en arabe afin que tout le personnel CREOMODA soit en mesure de le comprendre.

S.a.r.l. au Capital de 660 000 DT

Siège social :Route Kondar Kalaa Kebira 4060 Sousse

Tél : 00216 70 242 720 Fax : 00216 70 242 739- E-mail : creomoda@topnet.tn

M.F 44358.T.A.M 000 - R.C B 173621997 - C.D 0044358 T - CNSS 134092.38

BUREAU VERITAS
Certification



CREOMODA S.A.R.L.

Registered and Operative Site:
Route de Kondar - 4060 Kalâa Kebira - Sousse - Tunisia

Bureau Veritas Italia S.p.A. certify that the Management System of the above organisation has been audited and found to be in accordance with the requirements of the management system standards detailed below

Standard

SA 8000:2014

Scope of certification

**Manufacturing of textiles and other media related.
Assembling textiles catalogues and bunches.**

Certification cycle start date: 19 December 2016

Subject to the continued satisfactory operation of the organisation's Management System, this certificate expires on: 18 December 2019

Original certification date: 19 December 2016

Certificate No. IT271488

Version N. 1 Revision date: 19 December 2016

ANDREA FILIPPI – Local Technical Manager

Social Accountability International and other stakeholders in the SA8000 process only recognize SA8000 certificates issued by qualified CBs granted accreditation by SAAS and do not recognize the validity of SA8000 certificates issued by unaccredited organizations or organizations accredited by any entity other than SAAS.

Certification body address:
Bureau Veritas Italia S.p.A., Via Miramare, 15, 20126 Milano, Italia

To check this certificate validity please contact +39 02 270911 or refer to the website of SAAS www.saasaccreditation.org/certification
Further clarifications regarding the scope of this certificate and the applicability of the management system requirements may be obtained by consulting the organisation.

